

***Département de la Haute-Corse***  
***Communauté de communes du Nebbiu - Conca d'Oru***

***Convocation***

Saint-Florent, le 22 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Le conseil communautaire se réunira le jeudi 28 décembre 2017 à 18h00 au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de Saint-Florent.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**ORDRE DU JOUR :**

- Décisions modificatives : - Crédits pour subventions à l'association « A Leia » ;  
- Acquisition de bacs à ordures ménagères et assimilés ;
- Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au syndicat mixte de la Conca d'Oru ;
- Réduction des champs de compétences de la Communauté de communes du Nebbiu-Conca d'Oru ;
- Ressources humaines – nominations pour avancements de grades suite au tableau d'avancement 2017 – filière administrative : création de deux postes permanents d'adjoints administratifs et d'un poste permanent d'attaché principal – filière technique : création d'un poste permanent d'agent de maîtrise principal, de deux postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- Transfert du prêt pour l'acquisition d'un camion transféré de la Commune d'Olmata di Tuda vers la Communauté de communes ;
- Modification de la délibération instituant la taxe de séjour 2018 ;
- Autorisation de négocier un accord de principe avec le SYVADEC pour engager des études de faisabilité en vue de la cession de la déchetterie de Vallecalle ;
- Versement d'une indemnité de conseil au Receveur municipal ;
- Proposition de délégation de service avec les communes intéressées dans le but d'effectuer le ramassage de leurs encombrants
- Affectation de 40 000,00 € pour l'Office du Tourisme Intercommunal.

Po le Président  
Le premier Vice-Président  
Etienne MARCHETTI

